

## MAROC

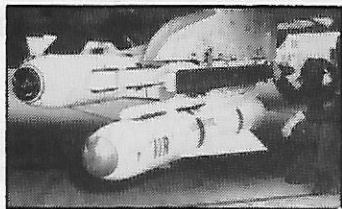
● SM Hassan II a reçu au palais royal de Rabat la délégation des Forces armées royales qui devait se rendre aux lieux saints de l'Islam pour accomplir le pèlerinage.

## Visite US

A l'occasion de la visite d'amitié de la frégate américaine « USS McCloy » au port d'Agadir, des rencontres sportives ont opposé des formations de la frégate à leurs homologues marocains de la base navale. Le capitaine de « l'USS McCloy » est le commandant Otto W. Spahr III. Rappelons que la frégate américaine « USS McCloy » est une unité de l'escadre Ten de la marine américaine. L'« USS McCloy » est armée d'un système Sonar AN/SOS 26AX (R), d'une batterie de torpilles anti-sous-marines et est munie d'un double canon de 8 mm pour la défense anti-aérienne. Elle est aussi équipée du système de surveillance Towed Array Surveillance System (TASS) des plus perfectionnés.

● Le Maroc n'envisage pas d'accorder des facilités militaires aux Etats-Unis sur son territoire, et il n'existe aucune base américaine au Maroc, a affirmé le ministre des Affaires étrangères, M. Mohamed Boucetta.

● Hughes Aircraft (USA) livrera des unités de guidage destinées aux missiles Maverick pour avions de combat.



Missile air-sol Maverick

## Agression à Guelat-Zemmour

Les autorités ont attiré l'attention de l'ensemble de l'opinion publique sur l'agression dont le Maroc a été victime le 13 octobre 1981. En effet, une attaque d'une grande violence mettant en jeu un arsenal militaire des plus sophistiqués eut lieu dans le Sahara marocain, et plus précisément à Guelat-Zemmour. Au cours de cette attaque ont été utilisés des SAM 6 et peut-être même des SAM 8 dont les rampes de lancement furent détectées par l'aviation marocaine, comme furent repérés des dizaines de blindés à chenilles. Les missiles ont abattu un avion C 130 Hercules volant à 18 000 pieds et même un mirage F1 volant à une altitude de 30 000 pieds et à sa vitesse maxima. Selon les autorités, l'usage efficace d'un tel matériel requiert des techniciens de très haut niveau qu'aucun Etat de la région ne compte parmi ses nationaux. De plus, ces missiles nécessitent un support logistique tel qu'ils n'ont pu être utilisés qu'à partir de territoires de pays voisins du Maroc.



Mirage F1 marocain

## Lettre du Souverain

« Nous laissons l'entière responsabilité de la nouvelle situation ainsi créée à ceux qui l'ont suscitée, d'autant plus qu'immédiatement après Nairobi I, les dirigeants mauritaniens et nous-mêmes avions conclu à Taif, en présence de SM le Roi Khaled d'Arabie Saoudite, un accord aux termes duquel la Mauritanie s'engageait à interdire toute attaque dirigée à partir de son territoire contre le Sahara », a écrit SM Hassan II dans un message adressé à la communauté internationale, à l'ONU et à l'OUA.

« De son côté, son Excellence le président Chadli, déclarait solennellement tant à Nairobi I qu'à Nairobi II, la volonté de l'Algérie de ne rien entreprendre qui put compromettre le processus de paix engagé dans cette partie de l'Afrique », poursuit le communiqué. Le roi Hassan II considère dans son message que « cette violation des résolutions du Comité ad-hoc de l'OUA rend au Maroc son entière liberté d'action, et porte une grave atteinte aux efforts de paix déployés jusqu'à maintenant par le Maroc. »

● Le Parlement a adopté une motion attribuant à l'Algérie et à la Libye la responsabilité de l'attaque de Guelat-Zemmour, au Sahara occidental.

## Réunion

A la suite de l'agression lancée par les « mercenaires » contre la localité de Guelat-Zemmour, le bureau du conseil national des anciens résistants et anciens membres de l'Armée de Libération a tenu à Rabat une réunion extraordinaire en présence de M. Mohamed Benjelloun, haut commissaire aux anciens résistants et anciens membres de l'Armée de Libération. Le bureau a estimé que l'attaque par le Polisario de Guelat-Zemmour au Sahara occidental « implique l'application du droit de suite et la libération de l'ensemble des régions spoliées sahariennes et autres ».

## Soutien du Sénégal

Le président Abdou Diouf a condamné énergiquement l'agression qui vient saper tous les efforts de paix entrepris par le Roi Hassan II. Le président Diouf a exprimé à cette occasion son soutien et celui de son gouvernement et de l'ensemble du peuple sénégalais au Maroc.

● Le président Sékou Touré de Guinée a demandé aux parties en conflit au Sahara occidental de « mettre immédiatement fin à tout recours à la force » et de « se conformer scrupuleusement » aux décisions de l'OUA, dans un « appel aux peuples africains ». Cet appel fait suite à l'attaque par le Polisario de la garnison marocaine de Guelat-Zemmour.

● Le secrétaire d'Etat américain, M. Alexander Haig, s'est déclaré « gravement préoccupé » par l'attaque dont la localité marocaine de Guelat-Zemmour a été l'objet.

## Victoire des FAR

La presse marocaine a publié le communiqué suivant : « Les Forces Armées Royales ont remporté une victoire décisive et capitale en reprenant les positions qui avait été occupées par les mercenaires d'Alger, à Guelat-Zemmour. Il s'agit de la plus grande bataille engagée au Sahara puisque des informations

étrangères avaient fait mention de 3 000 mercenaires qui avaient été lancés dans cette intervention, appuyés par des blindés, des missiles SAM 6 ou SAM 8 et tout le matériel dont ils pouvaient disposer. Grâce à l'efficacité de notre aviation et à la parfaite cohésion de nos différentes armées, la situation a pu être très rapidement renversée. Dans une première phase, notre aviation a pu repérer les rampes de lancement particulièrement redoutables et par la suite les pilonner et les anéantir. A partir de ce moment et tandis que nos renforts, notamment les régiments d'infanterie mécanisée, se dirigeaient en toute hâte vers Guelat-Zemmour, nos avions par vagues incessantes continuaient le pilonnage des forces ennemies qui avaient attenté à notre intégrité territoriale. Les renforts, parvenus sur place, encerclèrent alors les positions ennemies multipliant les assauts, bien appuyés par notre artillerie déployant un feu d'enfer. La bataille de Guelat-Zemmour a pris fin le 16 octobre par l'anéantissement des agresseurs. Les rares rescapés se sont enfuis vers la Mauritanie par les étroits chemins de montagne entourant la localité. »

## Surprise à Rabat

Le communiqué du Polisario affirmant que « l'objectif essentiel » de l'attaque de Guelat-Zemmour était « la destruction du mur de sable » protégeant le « triangle utile » du Sahara occidental a causé une profonde surprise à Rabat. Le massif de Guelat-Zemmour est situé à environ 150 km de ce mur de défense, au sud-est de la section contourant les gisements de phosphates de Bou Craa.

## Visite de journalistes

La radio a annoncé qu'une équipe de télévision canadienne, accompagnée d'une équipe de radio télévision marocaine, se sont rendus le 14 octobre à Guelat-Zemmour. Selon la radio, elles ont pu constater que « les forces marocaines dominent totalement la situation » et ont infligé « des pertes énormes » au Polisario.

## Sanctions

Le tribunal de première instance à Rabat a condamné MM. Bouabid, Mohamed Elyazghi, député du Kénitra et directeur du journal socialiste « Al Moharrir », ainsi que Mohamed Lahhahi, universitaire, à une année de prison ferme. Les deux autres membres du bureau politique de l'USFP, MM. Mohamed Mansour, député de Casablanca, et Mohamed Forkani, écrivain, ont été condamnés respectivement à deux ans et un an de prison avec sursis.

● Le premier secrétaire de l'Union socialiste des Forces populaires, M. Abderrahim Bouabid, et les quatre autres membres du bureau politique de ce parti d'opposition, ont décidé de faire appel des condamnations prononcées à leur encontre par le tribunal de première instance de Rabat.

## Discours à l'ONU

M. M'Hammed Boucetta a demandé à tous les pays ayant reconnu le Front Polisario de revenir sur cette reconnaissance. Le ministre des Affaires étrangères a déclaré par ailleurs que le Maroc ne renoncerait pas à sa souveraineté sur les enclaves de Ceuta, de Mellila et des îles environnantes « quelle que soit la qualité de la coopération hispano-marocaine ».

● L'Aosario a constitué au niveau de l'Europe un comité de défense chargé d'appuyer sa requête devant la Cour Internationale de Justice.

● La société pétrolière « Shell » a été chargée par le Maroc de la réalisation avec l'« Office Marocain de Recherches et d'Exploitation Pétrolière », d'un projet commercial pour la production de 70 000 barils-jour d'huile de schistes bitumeux à partir des gisements de Tafaya.

● Les 14 députés de l'Union socialiste des Forces populaires ont décidé de se retirer du Parlement, qui compte 267 membres.

## Visite aux USA

M. M'Hammed Boucetta s'est rendu à Washington où il a été reçu en audience par le secrétaire d'Etat, M. Alexander Haig. « Les entretiens, a indiqué M. M'Hammed Boucetta, ont porté sur les relations maroco-américaines, la situation qui prévaut dans notre région, les questions arabes, ainsi que sur plusieurs questions à l'ordre du jour de la session de l'ONU. » Le ministre d'Etat a qualifié les discussions de « positives et profitables en ce qui concerne les relations bilatérales et leur avenir ».

## Intervention

M. Ali Skaïl, ambassadeur, représentant permanent du Royaume du Maroc à Genève, est intervenu dans la 25<sup>e</sup> session ordinaire de la conférence générale de l'Agence Internationale de l'Energie atomique qui s'est tenue récemment à Vienne. Selon lui, le Maroc produira dès 1984, 280 tonnes d'oxyde d'uranium par an.

## Aide au référendum

Le Roi Hassan II a assuré le président du Kenya, M. Moi, de toute l'aide nécessaire de son pays pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental, « afin de ramener la paix » dans cette région. Le Roi Hassan II rappelle à cette occasion au président de l'OUA que le vote devra être ouvert non seulement aux personnes inscrites sur les listes du recensement espagnol de 1974, « mais aussi à toutes celles qui auraient dû y figurer et qui n'y ont pas été incluses pour avoir fui la répression de la puissance administrante ».

● La production agrumicole a atteint 1 035 000 tonnes en 1980 contre 876 000 tonnes en 1979 et 1 070 000 en 1978.

● Huit chalutiers espagnols ont été arraisonnés au large des côtes du Maroc par des patrouilleurs marocains.

● Un pêcheur portugais a été tué et trois autres blessés au cours d'une attaque d'un commando du Front Polisario contre un chalutier portugais qui se trouvait dans les eaux territoriales revendiquées par le mouvement sahraoui.

## ALGERIE

## Entretien US

Le colonel Mostefa Belloucif, membre du Comité central, secrétaire général du ministère de la Défense nationale, a reçu M. Deter O. Constable, sous-secrétaire d'Etat au département d'Etat des Etats-Unis, chargé du Moyen-Orient et de l'Asie du Sud.



## Manifestations religieuses

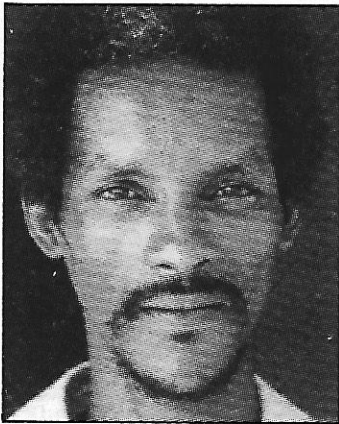
Un policier tué, plusieurs autres, ainsi que des manifestants, blessés, une trentaine d'arrestations, tel est le bilan des heurts violents qui ont opposé le 28 septembre, des intégristes musulmans aux forces de l'ordre à Laghouat, ville des hauts plateaux située à 350 km environ au sud de la capitale. Rendus furieux par l'arrestation de leur chef, Saïd Sayah, professeur de sciences, déserteur du service national, les intégristes s'étaient barricadés dans une mosquée d'où ils lançaient par haut-parleur des appels à la guerre sainte contre les autorités. Les tentatives de conciliation entreprises par un membre du Conseil supérieur islamique, après deux jours de siège, ayant échoué, la police donna l'assaut.

• Le président Chadli a reçu en sa résidence à Guelma le commandant Khouildi El-Hamidi, membre du Conseil de la Révolution libyenne et envoyé spécial du colonel Kadhafi.

## Visite d'inspection

Le colonel Hachemi Hadjeres, membre du Comité central, chef de la 5<sup>e</sup> Région militaire, s'est rendu à El-Eulma dans le cadre d'une visite d'inspection et de travail. Cette visite qui s'inscrit dans le contexte du sinistre qui a frappé récemment la région d'El-Eulma à la suite des pluies diluviennes et crues qui ont ravagé un important quartier de la ville, a permis au chef de la 5<sup>e</sup> Région militaire de s'enquérir sur place de l'état d'avancement et du suivi des opérations de secours ainsi que des moyens mis en œuvre en vue du recasement des familles sinistrées.

## Visite tchadienne



M. Goukouni Oueddei

Des entretiens politiques algéro-tchadiens ont eu lieu à Alger entre le président Chadli et M. Goukouni Oueddei, président du GUNT tchadien. Interrogé sur la situation qui prévaut au Tchad, le président Goukouni a indiqué qu'à la suite du sommet de Nairobi, il y a eu un net changement et une amélioration de la situation de son pays. « La situation, a-t-il souligné, est désormais plus stable et les forces du GUNT contrôlent tout le pays sauf à l'est où elles rencontrent quelques difficultés », a-t-il précisé. Il s'est félicité « de la participation et de la contribution sincères que l'Algérie compte ajouter aux efforts (des autres Etats) de reconstruction du Tchad » et de la volonté, exprimée à cette occasion par les deux parties, de renforcer « les liens d'amitié et de solidarité entre les peuples tchadien et algérien ».

• Un programme de modernisation (quelque DA 70 millions), d'aménagement, de rénovation et d'extension du port de Jijel sera bientôt entrepris dans le cadre du plan quinquennal de développement 1981-1984.

## Visite congolaise

Le Premier ministre du Congo, M. Louis Sylvain-Goma, s'est rendu à Alger pour une visite de plusieurs jours, à l'invitation de son homologue algérien, M. Mohamed Abdelghani, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer la coopération algéro-congolaise.

## Appels à la grève

Le « Mouvement pour le Berbère et la Démocratie » a lancé un appel à la « grève scolaire » en Algérie, pour la semaine du 26 septembre au 2 octobre et à une « grève générale » pour le 28 septembre en signe de protestation contre la « politique anti-démocratique et ségrégationniste » du gouvernement algérien.

• La Grande-Bretagne a arrêté au 30 septembre ses importations de gaz algérien en raison d'un désaccord sur les prix, se solidarisant ainsi avec la France et l'Italie qui refusent également de payer le prix exigé par les autorités algériennes.

• Le président Chadli a reçu les lettres de créance des ambassadeurs du Sénégal, du Nigeria, du Burundi et de Guinée-Bissau.

• Une quarantaine de militants d'un comité « Riposte à la répression en Algérie » se sont introduits dans les locaux du journal français « le Monde », pour exiger la publication d'un communiqué ayant trait aux « militants algériens emprisonnés et torturés pour avoir exprimé librement leurs idées ».

## Visite française

M. Gaston Defferre, ministre d'Etat français de l'Intérieur et de la Décentralisation, s'est entretenu à Alger avec le chef de l'Etat. La visite de deux jours en Algérie du responsable français avait pour objectif de « faire repartir les relations entre la France et l'Algérie sur de nouvelles bases ». Il s'est agi non seulement de « débayer le terrain » avant la visite du président français fin novembre, mais également de discuter l'épineuse question de l'immigration algérienne en France.

• Ahmed Bujari, membre du Bureau politique du Front Polisario, a déclaré que le régime marocain se trouvait en face d'une crise économique grave en raison de la guerre d'occupation qu'il a engagée au Sahara occidental. Cette guerre lui coûterait 3 300 000 dollars par jour, selon M. Bujari. Ce dernier a accusé par ailleurs le régime sud-africain d'avoir fourni des blindés et des conseillers militaires au Maroc.

• L'Armée de Libération Populaire Sahraouie a pilonné pendant 25 minutes les positions marocaines de Bir N'Zaran en territoires sahraouis, indique un communiqué du ministère sahraoui de l'Information. Au cours de cette attaque, les troupes d'occupation ont essuyé des pertes substantielles, ajoute le communiqué.

• Le Front Polisario a libéré 90 % de la « République Démocratique Arabe Sahraouie » de l'occupation marocaine et la fin de la guerre est en vue, a affirmé à Salisbury, M. Slimani Said, représentant du Front pour l'Afrique de l'Est.

## Pilonnages

Les combattants sahraouis ont effectué une série de pilonnages à l'arme lourde les 26, 27 et 28 septembre dernier contre les positions marocaines à Gueltat, en territoire sahraoui, Lehmeira et Laawaj à la frontière RASD-Maroc, pendant respectivement 20, 25 et 30 minutes, a annoncé un communiqué du ministère sahraoui de l'Information. Des pertes substantielles en hommes et en matériel ont été causées aux forces monarchistes.

• Le ministère de l'Information a rendu public un communiqué, qui indique qu'un violent engagement à l'initiative de l'ALPS l'a mise aux prises avec les forces d'invasion monarchistes cantonnées à Lehmeira (aux environs de Kreibichatt) situé sur la frontière maroco-sahraouie. D'une durée de 90 minutes, cet engagement s'est soldé par des pertes importantes en vies humaines et en matériel dans les rangs des troupes d'agression marocaines. Dans la même journée, les combattants sahraouis ont pilonné intensivement à l'arme de gros calibre les positions ennemies aux stations 1 et 7 du tapis convoyeur des phosphates de Bou Craa. La station 5 du tapis phosphatier a été elle aussi, le 19 septembre, l'objet d'un pilonnage similaire, conclut le document.

## Défaite marocaine

Les combattants du Front Polisario ont infligé une nouvelle et sévère défaite aux Forces Armées Royales à Gueltat-Zemmour, en RASD. Un avion « Hercules C 130 » et un « Mirage F1 » ont été abattus. C'est Rabat qui annonce la nouvelle en prétendant toutefois que les combattants sahraouis étaient partis d'Algérie et de Mauritanie et qu'il y avait parmi eux des « non-Africains ». L'Algérie a rejeté ces accusations. Un communiqué du Bureau politique du FLN souligne que « l'implication par le Maroc de pays tiers dans cette bataille constitue une manœuvre visant à masquer le combat qui oppose le Maroc au seul peuple sahraoui. Le Maroc, ajoute le communiqué, tente une nouvelle fois de remettre en cause le processus de paix engagé à Nairobi par le 18<sup>e</sup> Sommet de l'Organisation de l'Unité Africaine en juin dernier ».

## « Double victoire »

La violente bataille de Gueltat-Zemmour qui a opposé d'importants effectifs de troupes marocaines à l'armée sahraouie, s'est soldée pour le Front Polisario par une « double victoire » militaire, selon un communiqué sahraoui publié à Alger. La première victoire revendiquée par le Front Polisario est l'anéantissement du régime marocain, fort de 2 600 hommes, qui défendait Gueltat-Zemmour. « Depuis le 14 octobre il n'y a pas eu d'accrochage, ni même d'échanges de tir à Gueltat-Zemmour », affirme le Front Polisario. Dévoilant pour la première fois « l'objectif central » de son opération contre Gueltat-Zemmour, le Front Polisario a annoncé que ses forces ont réussi à cette occasion, à « détruire le mur de sable » édifié récemment par l'armée marocaine pour protéger le « triangle utile », délimité par les trois principales localités du Sahara occidental, El Ayoun la capitale, Bou Craa, où se trouve le gisement de phosphate et Smara, la capitale religieuse du territoire sahraoui.

## Prise de Gueltat-Zemmour

La localité de Gueltat-Zemmour, au Sahara occidental, a été « investie le 13 octobre et l'agresseur marocain a subi des pertes des plus lourdes en hommes et en matériel », a indiqué un communiqué publié par le ministère sahraoui de l'Information.

## Attaques sahraouies

Un communiqué sahraoui publié à Alger, a déclaré qu'au « moment où des unités combattantes de l'Armée de Libération Populaire Sahraouie infligeaient une déroute retentissante aux troupes d'agression à Gueltat-Zemmour », quatre autres garnisons marocaines, situées à l'extrême nord du Sahara occidental et au sud de ce territoire, ont été « pilonnées à l'arme lourde » par les combattants sahraouis. Il s'agit, selon ce communiqué, des garnisons de Sabti, Mzeriga et Rous El Ouj, situées dans « la frontière maroco-sahraouie » et de Bir N'Zaran, à une centaine de kilomètres à l'est de Dakhla. Ces bombardements, qui ont duré de 25 à 45 minutes, ont occasionné « des pertes substantielles en hommes et en matériel dans les rangs des troupes monarchistes ».

• Les trois pêcheurs portugais qui avaient été blessés lors d'une attaque d'un commando du Front « Polisario » contre leur chalutier sont arrivés à Las Palmas, à bord d'un bateau soviétique, le « Sovietskaya Litva ».

## TUNISIE

• Le département de la Défense US a indiqué au Congrès américain qu'il souhaitait vendre à la Tunisie quatre avions de combat F-5F Northrop. Le marché, qui comprend des pièces de rechange, l'assistance technique et la formation, porte sur près de 65 millions de \$.



Avion de combat F-5F biplace Northrop (USA)

## Visite en RFA

Le ministre de la Défense s'est rendu en RFA où il a séjourné à l'invitation de M. Apel, son homologue ouest-allemand. Il a eu des entretiens au ministère de la Défense sur la situation militaire en Europe centrale et sur le fonctionnement et les structures des forces armées ouest-allemandes, la « Bundeswehr ».

## Opposition

La plupart des mouvements politiques d'opposition ont exprimé dans des déclarations publiées à Tunis, leur opposition ou de sérieuses réserves, à la constitution d'un « Front National » entre le Parti Socialiste Destourien et l'Union Générale des Travailleurs Tunisiens. Ce Front a été décidé récemment pour affronter les élections législatives anticipées du premier novembre.



## Militaires pakistanais en Libye

Des milliers d'ex-militaires pakistanais, recrutés pour assurer la sécurité en Libye, reçoivent un « entraînement forcé à la guérilla » dans la région du Sud-Saharien pour devenir mercenaires dans l'hypothèse d'une nouvelle opération militaire libyenne en Afrique ou au Moyen-Orient, a affirmé la presse pakistanaise. Environ 3 000 militaires pakistanais démobilisés avaient été engagés par la Libye, par l'intermédiaire de l'ambassade pakistanaise de Berne en Suisse, au début de cette année, à la condition qu'ils ne participent pas à des opérations militaires. Leur mission devait seulement consister à protéger les installations stratégiques libyennes. Cependant, affirme encore la presse pakistanaise, les autorités libyennes « ont violé ce contrat » et les anciens militaires sont entraînés au maniement d'armes fournies par l'URSS à la Libye.

## Conseillers militaires US

Les Etats-Unis pourraient envoyer des conseillers militaires au Soudan pour aider les soldats de ce pays à se familiariser avec le matériel militaire qui va lui être envoyé, a déclaré un porte-parole du Département d'Etat US. Ces conseillers militaires, qui pourraient se rendre au Soudan avant la fin de l'année, seront uniquement chargés de l'entraînement des Forces soudanaises et ne pourront en aucun cas « participer à des combats », a souligné le porte-parole.

• Les Etats-Unis ont informé le Soudan qu'ils acceptent de lui fournir tout l'équipement militaire défensif dont il a un besoin urgent.

## « Opérations suicides »

Le président Nimeiry a annoncé son intention d'envoyer des troupes exécuter des opérations suicides en Libye. Dans une interview, le président Nimeiry a déclaré : « Je suis en train de former des kamikazes et je compte porter mon action à l'intérieur de la Libye. J'envierai 500 ou 600 hommes et ils opéreront à Tripoli, et peut-être même dans la résidence de Kadhafi lui-même. Ce sera facile ».

## Combats à Mongo

Douze soldats libyens, notamment un capitaine, ont été tués et dix-huit autres blessés lors de combats à Mongo (centre du Tchad) entre les Forces d'Acyl Ahmat et les Forces Royales de Mahamat Abba Seid, a affirmé l'agence SUNA. L'agence ajoute que trente soldats des Forces de M. Acyl Ahmat ont été tués et cinquante-quatre autres blessés. Ces combats font partie, selon l'agence, de la politique libyenne qui consiste à introduire ses soldats dans les bastions d'autres factions tchadiennes. Selon SUNA, qui n'a pas indiqué les pertes du côté des Forces de M. Mahamat Abba Seid, les troupes libyennes ont notamment utilisé, lors de ces combats, l'aviation, des blindés et des canons anti-chars.

• Le 2<sup>e</sup> vice-président Abel Alier et le vice-président et ministre de la Défense ougandais Paulo Muwanga se sont entretenus du développement de la coopération bilatérale. M. Muwanga a eu également un entretien avec le ministre de la Défense, M. Abdel Magid Hamid Khalil.

## MAURITANIE

• La mission du Comité militaire de salut national, conduite par le commandant de la 7<sup>e</sup> région militaire, s'est rendue au département de Keur-Macene où elle a présidé un rassemblement populaire. A N'Diogo où la population lui a réservé un accueil chaleureux, la mission a présidé un rassemblement similaire.

• Le commandant Mohamed Sidya Ould Sidina, membre du CMSN, commandant de la 7<sup>e</sup> région militaire, le gouverneur de la région du Trarza et le préfet central de Rosso, se sont rendus sur le chantier où se déroulent les travaux de réparation de la digue de protection de la ville de Rosso.

## Mission du CMSN

Une mission du CMSN conduite par le colonel Ahmed Mahmoud Ould Houssein, secrétaire permanent du CMSN, et comprenant le capitaine Mohamed Lemine Ould Zein, membre du CMSN, chef d'état-major de la gendarmerie nationale, et le lieutenant de vaisseau Diop Moustapha, ministre de l'Information, a présidé un rassemblement populaire au Ksar pour expliquer le sens des structures d'éducation des masses dont la création a été décidée récemment par la direction nationale.

• La mission du Comité militaire de salut national conduite par le capitaine Mohamed O. Lekhal, commandant de la 6<sup>e</sup> région militaire, a poursuivi ses activités dans la capitale régionale de l'Inchiri.

• Le commandant Moulaye Ould Boukheiss, membre du CMSN, chef d'état-major adjoint, a regagné Nouakchott en provenance de Tripoli où il s'était rendu à la tête d'une importante délégation qui a représenté la Mauritanie aux festivités commémoratives de l'anniversaire de la révolution du 1<sup>er</sup> septembre en Libye.

## Mission de sensibilisation

La mission de sensibilisation, autour des dernières mesures du CMSN relatives à la campagne agricole et à la mise sur pied des structures d'éducation des populations, que préside le commandant Mohamed Sidya Ould Sidina, a poursuivi son programme d'explication dans le département de Méderdra.

## Visite US

Le chef de l'Etat a reçu le contre-amiral américain John Parker, commandant du groupe II de la flotte navale américaine de l'Atlantique, accompagné du capitaine Raymond Helbig, commandant de l'USS Conyngham, navire américain qui a mouillé du 20 au 22 septembre dans le port de Nouakchott. Le contre-amiral Parker a également rencontré plusieurs responsables mauritaniens. Des personnalités mauritaniennes et diplomatiques ont visité l'USS Conyngham qui, indique-t-on, mesure 130 m de long et a, à son bord, 24 officiers et 300 marins.

## Démenti

La Mauritanie a démenti « catégoriquement les accusations marocaines selon lesquelles le Front Polisario a attaqué la localité de Gueltat-Zemmour à partir du territoire mauritanien ».

• L'Asena a lancé un appel d'offres pour la fourniture des matériels suivants, dans le cadre de l'extension de l'aéroport de Nouakchott : un bâtiment de 3 000 m<sup>3</sup> (charpente tridimensionnelle fournie), équipements divers d'aérogare, parking autos, éclairage parking autos et avions et barrières anti-souffle. Un certificat de visite des lieux est exigé et un préfinancement partiel est demandé. Les entreprises devront soumissionner pour la totalité des lots.

## Inauguration

Le président Haidalla a effectué une visite d'inspection aux chantiers du port de l'Amitié de Nouakchott. C'est après l'achèvement des principaux travaux de la passerelle de 750 mètres du port qu'il est venu inaugurer le démarrage des travaux du quai.

## SENEGAL

### Visite US

Le « USS Kalamazoo », un navire de guerre de la marine américaine, a effectué une visite officielle à Dakar dans le cadre d'une croisière de formation en Afrique de l'Ouest. Au cours de cette visite, le contre-amiral John T. Parker, commandant du détachement spécial 138, a rendu visite à différentes personnalités civiles et militaires sénégalaises et les a reçues à bord du « USS Kalamazoo ». Le « USS Kalamazoo » est le 6<sup>e</sup> d'une série de navires de ravitaillement polyvalents. Sa première mission consiste à transporter du matériel logistique pour les navires de combat de la marine américaine. Il est conçu pour ravitailler en fuel et en matériels les navires qui l'accostent en mouvement, en utilisant de l'équipement moderne de transbordement en mer ainsi que des hélicoptères. Le « Kalamazoo » transporte à son bord vingt-cinq officiers et trois cent cinquante marins. Il est commandé par le capitaine Paul M. Feran.

• Le Parti démocratique sénégalais a reconnu avoir envoyé des militants en Libye pour suivre une « formation de gardes du corps », dans un communiqué au secrétariat national du parti remis à la presse. Selon ce texte, ces militants devaient assurer la protection du secrétaire général du P.D.S., M. Abdoulaye Wade, qui a déjà été « plusieurs fois victime de guet-apens, d'agressions, de menaces de mort et de tentatives d'assassinat de la part du parti socialiste au pouvoir ». Le P.D.S. se déclare « prêt à assumer la responsabilité morale et politique de cette formation destinée à renforcer sa sécurité et celle de ses dirigeants ».

### Visite britannique

Un navire hydrographique de la Marine royale britannique, le HMS Hydra, a effectué une escale amicale à Dakar du 24 au 28 septembre. Le HMS Hydra, commandé par le capitaine de frégate R.J. Campbell, effectue des recherches hydrographiques et océanographiques en eaux profondes et au large des côtes et possède un équipement spécialisé à ces fins. Sa vitesse maximale est de quatorze nœuds. L'équipage du HMS Hydra comprend treize officiers, trente sous-officiers, et soixante-quinze marins. Les dimensions du navire sont les suivantes : longueur : 79 m, largeur : 15 m, tirant d'eau : 5 m.

• Des négociations de coopération technique militaire sont en cours avec l'Egypte.

## Livraison

Le patrouilleur rapide type PR 72 MS Njambuur (numéro de chantier 773) vient d'être livré à la marine sénégalaise par les chantiers navals français SFCN de Villeneuve-la-Garenne (France). Mis sur cale en mai 1980 et lancé le 23 décembre 1980, il a été achevé en septembre dernier. Capable d'assurer des missions d'interception en haute mer et des missions de surveillance loin de toute base militaire, il sera livré à la marine sénégalaise après la mise en place du système d'armes par la DCAN/DTCN de Lorient. Le Njambuur mesure 58,70 m de longueur hors tout (54 m entre les perpendiculaires), 8,22 m de largeur hors membres (7,60 m de largeur à la flottaison), 4,78 m de creux au maître couple, 2,06 m de profondeur de carène et 2,18 m de tirant d'eau milieu. Avec les munitions, le déplacement léger est de 381 tonnes (déplacement moyen 416 t ; déplacement en charge 451 t). L'appareil propulsif, constitué de 4 moteurs Diesel AGO type 195 V 16 RVR entraînant 4 lignes d'arbres indépendantes avec 4 hélices à pales fixes (in-viseur-réducteur Citroën Messian), donne une puissance continue à 100 % de 12 800 ch (4 x 3 200 ch). Au déplacement de 410 tonnes et à la puissance continue des moteurs, la vitesse maximale est de 30 nœuds et la distance franchissable de 2 500 milles nautiques à 16 nœuds. L'armement comprend quant à lui, 2 canons de 76 mm Oto Melara et 2 canons de 20 mm type F.2. L'équipage est de trente-neuf hommes et sept passagers.



Patrouilleur rapide type PR 72 de SFCN (France)

## Délégation brésilienne

Une délégation de l'Ecole supérieure de guerre du Brésil, en visite officielle, a été reçue en audience par M. Mohamed Sonko, directeur de cabinet du ministre des Forces armées. La délégation brésilienne, conduite par le vice-amiral José Maria de Amaral Oliveira et comprenant onze autres membres, officiers supérieurs des trois armées et des civils, professeurs à l'école supérieure de guerre, a été reçue en audience par le général Idrissa Fall, chef d'état-major général des Forces armées, et a visité certaines infrastructures de l'armée.

• Le président de la République a reçu en audience le lieutenant-colonel Antoine Gambi, ministre de l'Education nationale de la République centrafricaine, porteur d'un message personnel du général André Kolingba, président du Comité militaire de redressement national.

• Le président de la République a reçu en audience le général Jean Alfred Diallo, ancien ambassadeur, et M. Tam-sir Ba, colonel en retraite.